

Une première pour L'AMF 32 des cantons de Lombez et Saramon

En présence du préfet du Gers, les maires se sont retrouvés pour échanger et s'informer



Une première pour L'AMF 32 des cantons de Lombez et Saramon

C'était une première ce 19 décembre en soirée à Saint-Martin Gimois où le maire, Francis Laguidon, accueillait une quarantaine de maires où leurs représentants pour une réunion d'informations et d'échanges. Une initiative à mettre à l'actif de l'AMF 32 des cantons des secteurs de Lombez et Saramon, alors que son animation en revient à Anne-Aymone Peyrusse, maire de Meilhan et déléguée AMF des maires du secteur de Lombez. Cette dernière lors de la présentation du déroulement de la soirée, dévoila la venue de Philippe Carrère, maire d'Arreau et président de la communauté de communes Aure-Louron, et de Laurent Bazerque, en charge du développement économique au sein de la CCAL. « Leur venue nous permettra d'avoir des informations sur la mise en place du PLUI et plus précisément du SCoT », souligna Anne-Aymone Peyrusse.

Cette première réunion novatrice a été tenue en présence du préfet du Gers, Xavier Brunetière, et du président de l'AMF 32, Michel Baylac. Interviendront aussi le maire de Traversères, Olivier Barasz, sur les démarches d'adressage, Pierre-Yves Arnaud, maire de Nougroulet, référent sécurité AMF32, et le SDIS 32 représenté par le colonel Xavier Pergaud, directeur départemental adjoint et le commandant Prérig Bernier, du groupement territorial sud Mirande.

Lors de son intervention le préfet du Gers souligna de l'importance de la désartificialisation et de la limitation de l'artificialisation des sols, de la revitalisation des territoires, et des divers financements, DETR, DESIL et Fonds Vert, ce dernier doté de 2 milliards d'euros « permettra de financer des projets qui ont un réel effet sur la performance environnementale ».

De nombreux échanges porteront aussi sur le PLUI et le SCoT où un élu s'inquiète en posant la question : « Comment faire venir des habitants dans la commune si on a pas la possibilité d'avoir des terrains constructibles ! »

Côté adressage, Olivier Barasz, met en évidence l'importance de l'adresse en milieu rural ne serait-ce que pour faciliter les accès des services d'urgences. Un travail qui demande du temps en passant par le diagnostic pour établir le relevé de la voirie notamment sur les chemins sans noms. Et Olivier Barasz de rappeler que l'adressage est de la compétence de la commune, choix des noms et saisie des adresses.

Quant à la cyber sécurité c'est l'affaire de Pierre-Yves Arnaud, maire de Nougroulet, qui met en avant l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) qui doit permettre aux collectivités de s'engager dans une transformation numérique profonde. « Au niveau des réseaux sécurité, il serait judicieux de passer par l'achat d'un téléphone satellite dont l'utilité est évidente dans les zones blanches », affirme Pierre-Yves Arnaud. Il rappelle aussi l'importance de l'article 40 qui oblige le maire à informer sans délai le procureur de la République des délits ou crimes dont il a connaissance. Enfin il indique que la Maison de protection des familles est opérationnelle, une structure composée de cinq officiers de police judiciaire est située au sein de la gendarmerie du Gers avec pour missions de lutter contre les violences intrafamiliales.

Pour les représentants du SDIS 32 cette réunion fut l'occasion de remettre aux maires la cartographie de leur commune avec les points d'eau, de sensibiliser les élus de bien assurer les biens communaux car « de plus en plus les assurances cherchent faire payer les communes sur certains sinistres ». Enfin en ce qui concerne le Plan Communal de Sauvegarde, le SDIS 32 souhaite que l'équipe municipale et la population participent à certains exercices en cas d'événements majeurs.



20221219_181626.jpg